

MÉTIERS DU BÂTIMENT | STRUCTURE ET GROS ŒUVRE

Monteur(euse) - Levageur(euse)

MISSION PRINCIPALE : Assembler les éléments de structure et monter les charpentes acier, bois ou béton

Le monteur-levageur est responsable du montage et du démontage de grues puis de leur utilisation pour la manutention, du levage et de l'assemblage d'éléments de structure de bâtiment, comme les éléments de charpente par exemple. Il est notamment concerné par le développement de la préfabrication industrielle des constructions.

Autres appellations : Monteur(se) en charpentes métalliques

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER LE CHANTIER

- Mettre en place les protections afin de sécuriser le chantier
- Lire le plan d'exécution fournissant le mode d'assemblage

2. SUIVRE L'EXÉCUTION

- S'assurer du respect et respecter les règles de sécurité, d'hygiène ou d'environnement
- Mettre hors service les machines (branchement électrique et réglage des organes de sécurité)

3. MONTER LA STRUCTURE

- Organiser le décolisage afin de bénéficier d'une vue d'ensemble avant la pose
- Mettre en place les ancrages afin de relier le bâtiment aux fondations
- Réaliser l'élingage et le guidage des éléments
- Assembler des poutrelles de structure métallique de bâtiment ou de grue
- Assembler des éléments de grande dimension et lourds en respectant les règles de sécurité
- Travailler en coordination avec le conducteur de la grue mobile, le grutier, le transporteur, l'entreprise utilisatrice de la grue et s'assurer qu'il travaille en sécurité
- Installer les apparaux de levage en fonction des charges
- Procéder au levage des ensembles et assurer leur accostage en hauteur
- Effectuer le boulonnage, le soudage et le clavetage des pièces en respectant le plan d'exécution
- Déterminer les séquences de montage/démontage et la mise en place des éléments en conformité avec les instructions du constructeur

UN ŒIL SUR

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, …)
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Respecter les consignes organisationnelles propres au chantier

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Respecter les consignes et les directives de sa hiérarchie
- Repérer les ressources nécessaires à sa tâche (matériaux, matériels, ...) et informer sa hiérarchie de ressources manquantes
- Vérifier la qualité de son travail

3. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Connaître les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité
- Exprimer ses incompréhensions
- Expliquer et commenter les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Apporter un premier niveau d'information usagers / clients / partenaires sur l'opération en cours

5. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- S'approprier les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, …)
- Avoir de l'appétence pour la mise en œuvre des outils numériques liés au métier

6. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

7. AGIR FACE À UN ALÉA

- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger imminent et prévenir sa hiérarchie
- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement

8. PARTICIPER À L'INNOVATION ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Trouver des idées (gestes, postures, équipements, …) pour faciliter son travail
- Identifier des dysfonctionnements et proposer des améliorations

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

TITRES

- Titre Professionnel Conducteur de grue à tour (Niveau 3)
- Titre Professionnel Monteur levageur de structures métalliques (Niveau 3)

CERTIFICATIONS

- Certificat de Qualification Professionnelle Monteur de plate-forme suspendue